

Plan de prévention du risque de maltraitance

La bientraitance constitue une dimension majeure de la démarche qualité. Aussi, le suivi du repérage des signaux faibles, précurseurs d'un possible acte de maltraitance se fait lors de la **réunion du comité pilotage qualité**, sur la base des remontées de plaintes, réclamations, signalements d'évènements indésirables avec leurs différents degrés de gravité ; mais aussi par nos observations attentives.

- **Les moyens de repérage des risques de maltraitance**

Le repérage des signaux faibles mobilise toute notre attention. Pour ce faire, nous avons réalisé une **cartographie des risques** principaux auxquels les résidents pourraient être exposés, à la lumière de nos pratiques, notre de notre culture et de nos valeurs (Eté 2024). Nous avons souhaité que ce travail de cartographie soit le plus accessible possible par l'ensemble des équipes, tous métiers confondus. Nous nous sommes inspirés de la grille d'analyse proposée par la HAS. Nous en avons fait une infographie, en vue d'une large diffusion.

